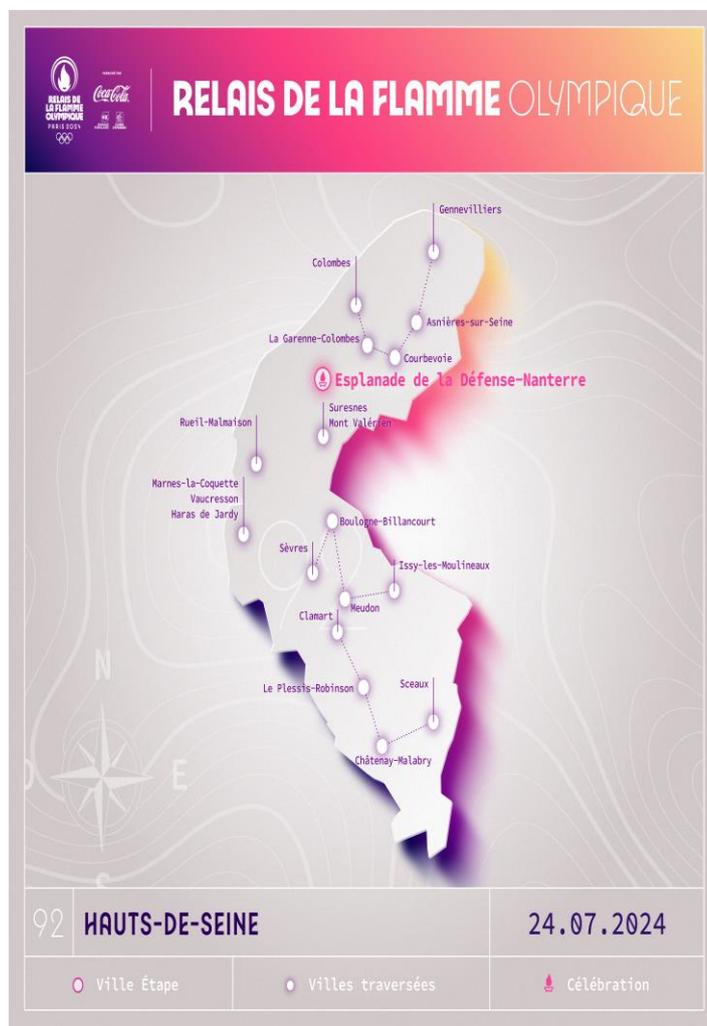


LA FLAMME OLYMPIQUE BRILLERA DANS 19 VILLES DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Collectivité hôte et Terre de Jeux, le Département est pleinement mobilisé pour les Jeux Olympiques de Paris 2024. A l'occasion de la Journée olympique, le Département des Hauts-de-Seine dévoile le parcours du Relais de la Flamme Olympique sur son territoire. 19 communes des Hauts-de-Seine composent l'itinéraire de cet événement festif qui ouvrira la voie vers la célébration des Jeux pour aller à la rencontre des alto-séquanais.

Le Relais de la Flamme est une épopée sportive impliquant les territoires. Dans le Département des Hauts-de-Seine, il se déroulera l'avant-veille des Jeux Olympiques et Paralympiques, soit le 24 juillet, marquant le coup d'envoi des festivités. Le Département sélectionnera 6 relayeurs pour cette étape. Défini par Paris 2024 en collaboration étroite avec le Département des Hauts-de-Seine, le Relais de la Flamme traversera 19 communes du département : Châtenay-Malabry, Sceaux, Le Plessis-Robinson, Clamart, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Puteaux, Boulogne-Billancourt, Sèvres, Vaucresson, Marnes-la-Coquette, Rueil-Malmaison, Suresnes, Nanterre, Courbevoie, Colombes, La Garenne-Colombes, Asnières-sur-Seine et Gennevilliers.

Ce passage sera l'occasion de mettre sous les projecteurs les lieux emblématiques du territoire qui jalonnent le parcours avec notamment : le port de Gennevilliers, le stade départemental Yves-du-Manoir, le pavillon des Indes britanniques, le Mont Valérien, le château de Malmaison, le Domaine départemental du Haras de Jardy, La Seine Musicale, le Parc départemental de l'Île Saint-Germain avec la Tour aux Figures, ainsi que le Domaine départemental de Sceaux.



©Paris 2024

Symbole de paix et de partage, le Relais de la Flamme marque l'ambition du Département d'impliquer tous les habitants dans la célébration des Jeux de Paris 2024 et de rendre le sport accessible à tous. En 2024, cent après les Jeux Olympiques d'été de 1924, le Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes, accueillera les épreuves olympiques de hockey sur gazon et deviendra le siège de la Fédération Française de hockey sur gazon. L'engagement du territoire pour les Jeux de Paris 2024 est

massif avec 34 des 36 communes du département labellisées Terre de Jeux. Le Département accueillera également les épreuves de natation et le marathon olympique.

« Ce parcours, qui sera à n'en pas douter un beau moment de fête partagée autour du sport et de ses valeurs, deux jours avant la cérémonie officielle d'ouverture, se terminera au pied de l'Arche de la Défense, comme un symbole de l'engagement des 36 villes de tout un Département pour que ces Jeux Olympiques de Paris 2024 profitent à tous les habitants des Hauts-de-Seine. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Contact presse

Célia DAHAN

06 99 40 15 95 / cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

